

AMICALE des ANCIENS du 4^{ème} REGIMENT de DRAGONS



Association régie par la loi de 1901

Bulletin de liaison 2015/3

Saint-Philbert du Peuple, le 25 novembre 2015

Chers amis,

Voici donc le dernier bulletin de cette année 2015, écrit dans une période bien douloureuse pour nombre de nos concitoyens et pour notre nation toute entière. Notre amicale est bien entendu profondément touchée et de tout cœur avec les personnes et les familles meurtries dans les attentats perpétrés sur notre sol.

En cette période proche des fêtes de fin d'année, je pense que le vœu le plus cher que nous puissions formuler pour 2016 s'adresse à notre cher pays, bien affaibli et désorienté, en souhaitant que nos responsables politiques aient vraiment la lucidité et le courage, au-delà des mots, d'appliquer dans la durée des mesures efficaces de sécurité et de défense, enfin adaptées aux menaces extérieures et intérieures.

Je présente aussi à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'approche, et je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de Noël en famille, qui trancheront avec l'ambiance générale morose. Ma pensée va tout particulièrement vers ceux d'entre vous qui ont connu des moments difficiles cette année, comme la disparition d'un être cher.

Je ne reviens pas sur les activités 2015, puisqu'elles ont été commentées dans le précédent bulletin de liaison.

Pour ce qui concerne maintenant l'année 2016, nous reconduirons, en liaison avec les communes concernées, les traditionnelles cérémonies d'Arendonk en Belgique, de Mont-Saint-Eloi dans le Pas de Calais et du Front de Seine dans l'Eure.

La date des cérémonies d'Arendonk est fixée au dimanche 8 mai 2016.

Monsieur **Jean-Pierre Bavière**, maire de Mont-Saint-Eloi, envisage d'honorer les combattants de 1940 le dimanche 22 mai 2016, 76 ans jour pour jour après le fait d'armes de nos anciens. Il compte, comme l'année dernière, donner un éclat particulier à cette commémoration. Aussi, après l'inauguration en 2015 de la stèle dédiée au général **Stirn**, une plaque intitulée « Ceux de Berthonval » serait inaugurée dans le voisinage de cette stèle. Cette plaque sera un des éléments constitutifs du label « Village Patrimoine » qui a été accordé à la commune de Mont-Saint-Eloi. Ainsi, dans ce haut lieu de mémoire, et tout particulièrement à Berthonval où ont eu lieu les combats les plus acharnés, seront dorénavant associés, à la connaissance du public, les combattants de mai 1915 (bataille d'Artois) et de mai 1940. Ce label accordé à Mont-Saint-Eloi est parfaitement justifié. Il témoigne de son passé ancien et prestigieux symbolisé par son abbaye, et du sang versé sur son sol par plusieurs générations

Adresser toute correspondance à :
Général (2S) MARCHAND – Le Prieuré – 49160 Saint Philbert du Peuple
Tél : 02 41 51 94 66

de soldats. Il est aussi la récompense de l'action engagée depuis plusieurs décennies par les municipalités successives pour entretenir, année après année et de manière remarquable, le souvenir des dragons du « 4 » en liaison avec les anciens du régiment. Je remercie tout particulièrement monsieur **Bavière** pour l'énergie inlassable qu'il met au service de cette transmission de la mémoire. Des précisions sur le programme de cette journée vous seront données dans le prochain bulletin, mais retenez dès maintenant cette date du 22 mai. Essayons de nous retrouver un peu plus nombreux que l'année dernière, pour témoigner de notre reconnaissance envers nos anciens, de notre attachement à notre amicale et de notre amitié envers la commune de Mont-Saint-Eloi. Enfin, les cérémonies du Front de Seine devraient avoir lieu le samedi 11 juin 2016.

Je termine ce mot en vous donnant quelques éléments récents concernant l'arme blindée cavalerie, sachant qu'ils sont sans doute incomplets et peut-être évolutifs, vu les derniers événements. Vous vous souvenez que, suite aux événements terroristes de janvier 2015, le président de la République avait décidé de limiter l'importante déflation d'effectifs prévue dans le ministère de la Défense.

Pour la Cavalerie, les mesures consécutives à cette décision sont les suivantes :

- les 10 régiments de l'Arme, dont les escadrons de combat vont être densifiés, vont être renforcés d'un second escadron de reconnaissance et d'intervention. En 2020, état final projeté de la maquette Cavalerie, les régiments devraient gagner environ 250 hommes par rapport à l'état actuel.

- Le Centac-5^{ème} dragons de Mailly, destiné jusqu'à présent à l'entraînement exclusif des forces, va profondément évoluer. Le 5^{ème} régiment de dragons va devenir un régiment des forces avec trois escadrons de chars, un escadron de reconnaissance et d'intervention, deux compagnies d'infanterie et une compagnie d'appui (artillerie et génie). Tout en continuant à fournir des unités pour l'entraînement des forces (FORAD) dans le cadre de leur passage au CENTAC, tout en participant à l'expérimentation du combat SCORPION, le 5^{ème} régiment de dragons constituera un réservoir de forces pour la 7^{ème} brigade blindée de Besançon. Basés à Mailly, le 5^{ème} régiment de dragons et le CENTAC seront deux formations distinctes. Ces transformations devraient s'étaler entre 2016 et 2019.

- Enfin, le 5^{ème} régiment de Cuirassiers sera recréé en 2016 aux Emirats Arabes Unis, sur l'ossature d'un escadron de chars Leclerc, avec d'autres unités de combat, d'appui et de soutien. Il serait constitué d'unités tournantes.

Voici donc ce que j'ai récemment appris. Le balancier repart donc dans le bon sens, même si les coups de barre sont antinomiques d'une vision à long terme, nécessaire pour pouvoir disposer d'un outil constamment adapté aux différentes menaces. C'est la première fois depuis longtemps que des unités sont recrées, et le contexte global paraît enfin pris en compte par les décideurs. Jusqu'à quand ?

Bonne fin d'année 2015 à tous. Bonne et sereine année 2016.

Bien cordialement.

AMICALE des ANCIENS du 4^{ème} REGIMENT de DRAGONS

Nouvelles

1-Décès

- de madame **Cécile Robert** le 3 juillet 2015. Madame **Robert**, que beaucoup d'entre vous connaissaient, était la veuve du général de corps d'armée **Jean Robert**, chef de corps du régiment de 1972 à 1974, ancien inspecteur de l'arme blindée cavalerie, décédé le 1^{er} janvier 2013.

- de monsieur **Jean Fournier**, dans sa 95^{ème} année. Engagé volontaire au 3^{ème} escadron en novembre 1938, il avait été très grièvement blessé sur le front le 20 mai 1940.

- de madame **Anne-Marie Maniez**, le 12 octobre 2015. Madame **Maniez** était la veuve de **Noël Maniez**, décédé le 18 octobre 2013, dernier ancien combattant de 1940 présent aux cérémonies de Mont-Saint-Eloi, jusqu'en mai 2012. **Bernard Pruvost** représentait l'amicale à la célébration religieuse le 16 octobre.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances et les assurons de nos sentiments amicaux.

2-Calendrier

- vendredi 15 avril 2016 : fête de la Saint-Georges à Paris
- dimanche 8 mai 2016 : cérémonies d'Arendonk.
- dimanche 22 mai 2016 : cérémonies de Mont-Saint-Eloi.
- samedi 11 juin 2016 : cérémonies du Front de Seine (à confirmer)
- dimanche 16 et lundi 17 octobre 2016 : journées de la Cavalerie à Paris.

3- Cotisations 2016

Il vous est demandé de bien vouloir adresser au président ou au trésorier un chèque de 15 euros (ou plus si vous le pouvez) libellé à l'ordre de l'« Amicale des Anciens du 4ème régiment de Dragons », correspondant à votre cotisation 2016

Adresser toute correspondance à :
Général (2S) MARCHAND – Le Prieuré – 49160 Saint Philbert du Peuple
Tél : 02 41 51 94 66